

Dix-sept ans à Notre-Dame du Chêne

Résumer dix-sept années en quelques pages est évidemment une gageure ! Je vais essayer de le faire à travers quelques diaporamas que j'avais composés pour une projection le jour de mes adieux (juillet 2010). Ces diaporamas (disponibles en téléchargement) ne comportent pas de légendes écrites, sauf exception, car ils ont été composés dans la perspective d'un commentaire oral à la projection.

> **Notre-Dame du Chêne comme vous ne l'avez peut-être pas vu... diaporama 1**

Ces quelques diapositives montrent à la fois l'état déplorable du lieu où l'on m'a fait loger à mon arrivée (sept. 1993) pour une année en double avec le recteur précédent, le P. Louis Onfroy. Est venue loger à la même enseigne (l'ancien « Hôtel du Chêne » !) Melle Odile Rothéa, consacrée, qui m'a aidé dans les aspects matériels de mon ministère (et par le soutien de sa prière) de 1986 à 2008. Je tiens à l'en remercier vivement ici. D'autres diapositives montrent la journée du 29 mai 1994, célébration du cinquième centenaire du Pèlerinage à Notre-Dame du Chêne, présidée par le Cardinal Lustiger, puis la célébration du dimanche 4 septembre 1994 où les religieuses de Ruillé/Loir ont quitté le service du pèlerinage, et où Mgr Gilson m'a remis la charge de recteur.

> **Les travaux en continu sur les bâtiments de 1994 à 2010... diaporama 2**

Dans une note remise à l'Association des Amis de N-D du Chêne en ma présence, au mois de juin 1993, Mgr Gilson précisait entre autres : « *garder à la Maison sa beauté et la qualité de son entretien actuel, tout en cherchant à élaborer un plan de restauration des bâtiments qui le demandent. Toujours sous la responsabilité de l'Administration Diocésaine* ».

Grâce à un legs important fait au diocèse du Mans (2006) par Melle Geneviève Bellanger, ancienne institutrice à l'école catholique de Saint-Calais, dont la moitié était destinée à Notre-Dame du Chêne, nous avons pu envisager des travaux qui auraient nécessité des emprunts importants. Je cite notamment la participation à la restauration du clocher de la basilique (le dossier était en marche depuis 1999 grâce à M. Tissot), la rénovation des salles de bains, des cages d'escalier du Centre, la réalisation d'une nouvelle chaufferie au gaz au Centre, la restauration de l'annexe sur la place appelée désormais « La Bellangerie »

> **Les personnes qui ont fait rayonner Notre-Dame du Chêne... diaporama 3**

Depuis les origines, et pendant ces dix-sept années, des personnes célèbres ou inconnues, cachées ou publiques, ont assuré le rayonnement du pèlerinage à Notre-Dame du Chêne et de son Centre Spirituel.

Parmi celles-ci, un groupe de laïcs de 1994 à 2000, présent autour de moi dans un objectif de vie de service, de partage, et de prière commune. Certains ont quitté leur travail (et leur salaire important) pour venir travailler (au smic) au service de ce lieu. Je remercie en particulier M. Jean-Marie Lemoine qui m'a aidé dans l'accomplissement des travaux, et Melle Marie-Françoise Colleau qui a pris la succession de Sœur Alice comme maîtresse de maison.

À partir de l'année 2001, la perspective adoptée fut celle d'un groupe de salariés qualifiés, menés par Mme Marie-Ghislaine Armand, directrice administrative et commerciale. Je tiens à la remercier tout particulièrement, pour l'élan qu'elle a su donner à l'accueil au Centre Spirituel, et pour la qualité de son travail dans des domaines de compétence très différents. J'ai partagé avec elle la joie de servir ce lieu de 2001 à 2010, avant son départ dans des circonstances dramatiques en 2011.

Je désire aussi faire mention de Sœur Madeleine Trouvé (+) qui a légué une somme pour la « pastorale mariale » à Notre-Dame du Chêne. Enfin, comment ne pas remercier tous les bénévoles compétents, dévoués et fidèles, qui ont entouré cette équipe de salariés, dans une communion de cœur qui nous laisse tant de bons souvenirs !

> Photos inédites de la basilique Notre-Dame du Chêne... diaporama 4

Certains travaux de fond ne peuvent être réalisés sans une aide particulière. C'est ainsi que la vente d'une maison par de généreuses bienfaitrices (qui souhaitent rester anonymes) a permis de remplacer les chaises totalement usées par de solides bancs... en chêne. Un autre don de ma propre famille a permis de réaliser les deux bureaux d'accueil pour le sacrement de réconciliation. Un don du pèlerinage de Werl dans le diocèse de Paderborn a permis l'achat de la chape. Patricia Menouha (Asnières/Vègre) a fait don de sa statue du Christ Ressuscité déposée à l'entrée du parc du Saint Sépulcre... La municipalité de Vion a réalisé les travaux de rénovation et de mise en sécurité de la place de la basilique. Certaines photos témoignent par ailleurs d'une réussite certaine de l'art floral dans ce lieu...

Dans la note de 1993 dont j'ai déjà parlé, Mgr Gilson précisait bien :

« Il faut penser à l'avenir... La Chapelle-du-Chêne doit rester le Sanctuaire Marial du diocèse. La Chapelle-du-Chêne doit rester un Centre Diocésain. Ces deux exigences, alors que nous apprenions que les religieuses de la Providence de Ruillé se trouvaient dans l'impossibilité de maintenir leur présence, **nous ont fait écarter tout appel à des communautés nouvelles qui seraient venues vivre et auraient animé, motu proprio, la Chapelle-du-Chêne.** J'ai demandé à M. l'Abbé Dominique Auzenet de préparer l'avenir ; et de devenir, en septembre 1994, responsable de ce lieu. »

Lorsque Mgr Yves Le Saux, nouvel Évêque du Mans après l'épiscopat de Mgr Jacques Faivre, me demanda en février 2008 si j'acceptais de quitter ce lieu, disponible pour un autre ministère, je lui ai dit oui. Pour un prêtre diocésain, dix-sept années dans le même lieu, c'est une durée atypique ; par ailleurs, la charge de recteur de sanctuaire est quelque peu épuisante dans la mesure où l'équipe en place est toujours insuffisante en nombre, et j'aspirais à ce changement après une étape aussi longue.

Lorsque Mgr Gilson m'avait nommé recteur en sept. 1994, mis à part la note orientant la « *préparation de l'avenir* » (juin 1993), il m'avait laissé totalement libre et j'ai dû me débrouiller seul pour pallier au départ de 5 religieuses au service du lieu. **Cependant, il avait eu la sagesse de me demander d'être présent un an avant, pour comprendre au mieux ce lieu, et m'imprégner de son histoire.** J'ai donc navigué au mieux, car ces lieux sont fragiles. La tâche était rude, car il ne faut jamais oublier que ce lieu tel qu'il est « coûte » de 400 à 500 € en frais fixes d'entretien par jour. C'est un « challenge » ! Un accident de santé en l'an 2000, une hyperthyroïdie, maladie que l'on peut lire comme le déploiement des « feux de détresse », en témoigne. L'orientation de fond avec la mise en place d'une équipe de salariés qualifiés, et l'aide en ce sens de M. Achard, économiste diocésain, a été donnée et mise en œuvre juste après, à partir de l'année 2001. **Je dois reconnaître une assistance sans faille de l'Économiste Diocésain**, à travers le P. Adrien Crétois, puis M. Thierry Achard, pendant toutes ces années.

Avant l'an 2000, deux tentatives de ma part, en concertation avec Mgr Faivre, pour faire venir des communautés nouvelles, ont avorté. J'ai lu ces échecs comme une affirmation d'une volonté de Dieu autre. Et devant les fruits évidents de réussite après l'orientation prise en 2001, j'étais loin d'imaginer qu'on puisse revenir en arrière. Pour moi, si communauté il devait y avoir, ce serait en respectant cette orientation prise, et comme appoint spirituel, lequel avait toute son importance en un tel lieu.

J'écrivais en ce sens à Mgr Le Saux en 2008 : « La question orientation « communautaire » ou « salariée » a été tranchée par Mgr Gilson (et il y avait déjà 3 salariés au temps où résidaient sur place 5 religieuses de Ruillé). Il me semble difficile de revenir en arrière. Et il nous semble difficile, après expérience, de faire vivre sur place à la fois des personnes salariées sur 35 heures, et des consacrées — salariées ou non ; à l'usage, ce sont deux logiques différentes qui coexistent difficilement. Mais on peut envisager positivement l'arrivée d'une cellule communautaire priante (consacrée ou pas) qui logerait dans la maison sur la place, s'occuperait bénévolement de la boutique et de l'accueil à la basilique, et donnerait un élan de prière liturgique. »

Mgr Le Saux a décidé de faire venir la Congrégation Saint Jean à Notre-Dame du Chêne. Je veux redire ici que je respecte sa décision — même si je n'ai jamais été consulté —, et que je n'avais, à cette époque, aucune prévention par rapport à cette Congrégation (entre autres, les images finales du diaporama 4 le montrent clairement). Ensuite, Mgr Le Saux a opté pour confier à cette Congrégation la totalité de la maintenance et de la direction du lieu. La conséquence en a été l'éviction des salariés dans des circonstances déplorables et douloureuses (on leur a retiré violemment leur outil de travail comme à des personnes incompetentes, et on les a réduits au chômage). Cette attitude des membres du Prieuré Saint Jean, et de la nouvelle présidente de l'Association, Mgr Le Saux ne peut l'ignorer.

Il me semble qu'il y a là un non-respect du travail accompli, d'une part par deux recteurs successifs, le P. Louis Onfroy et moi-même (le P. Onfroy a accompli une première grande tranche de travaux en 1978 pour transformer la *Maison des Missionnaires* en *Centre Spirituel Diocésain*, inauguré en 1980 par le Cardinal Marty), et d'autre part par les salariés.

L'installation d'une Communauté religieuse, quelle qu'elle soit, accomplie avec sagesse, aurait nécessité une période transitoire permettant: la prise en compte de l'histoire du lieu, des orientations et du travail accompli dans les années précédentes; une vérification et une articulation des compétences mutuelles; et les nécessaires ajustements et réajustements, dans un climat pacifié et serein, pour vivre au mieux cette nouvelle donne.

Vouloir faire « *table rase du passé* », ou à tout « *recommencer à zéro* » comme si rien n'avait été fait avant, n'est jamais une orientation pertinente, sauf cas exceptionnels. Mais en l'occurrence, les bilans financiers attestent une progression d'au moins 30 % l'an depuis 2002...

Je regrette qu'un tel changement majeur n'ait été préparé en aucune façon, de façon délibérée, par les différentes parties concernées; j'en reste le témoin effaré.

*P. Dominique Auzenet
fin septembre 2011.*